

## Amélioration de l'étanchéité de la maison

Inspecter la propriété et identifier les endroits par lesquels l'eau risque de pénétrer. Faire les interventions pour améliorer l'étanchéité de la maison:

- Étanchéifier les portes extérieures et les fenêtres.

- Étanchéifier les trous d'accès des câbles électriques et de télécommunication au niveau des murs et des plafonds.



www.castorana.fr/documents/pdf/JR0226.pdf (p6/7)

## Élévation des systèmes électriques et mécaniques

Élever les prises électriques, les systèmes de chauffage, les boîtiers de connexion du téléphone et d'internet et tous les équipements électriques et mécaniques au-dessus du niveau maximal que l'eau risque d'atteindre lors des tempêtes. Les niveaux d'eau d'inondation disponibles à la Commission de la Péninsule acadienne anciennement la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne.



## Imperméabilisation temporaire

Certaines mesures de protection temporaire peuvent être mises en place juste avant une tempête pour limiter la penetration d'eau dans la maison:

- Fermer temporairement les bouches d'aération et les sorties des tuyaux déchappement à l'aide de bouchons ou de couvercles en plastique ou autres.

- Installer des sacs de sables, des sacs absorbants ou des barrières anti-inondation (bardeaux) au niveau des portes extérieures.



http://archive.defra.gov.uk/environment/flooding/documents/manage/firs-scope.pdf (p34)

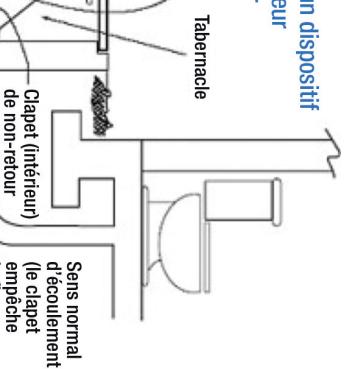


http://archive.defra.gov.uk/environment/flooding/documents/manage/firs-scope.pdf (p36)

## Installation de clapets anti-retour dans le réseau d'égouts

Lors de fortes tempêtes, les eaux d'inondation peuvent provoquer la surcharge des égouts et le refoulement des eaux usées vers la maison. L'installation de clapets anti-retour dans le réseau d'égouts est indispensable pour éviter ce problème.

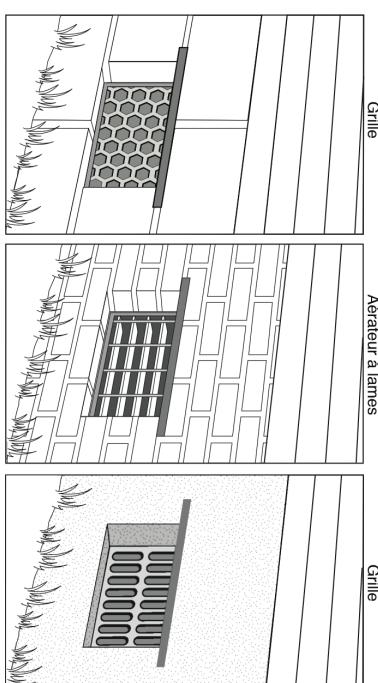
## Installation typique d'un dispositif antirefoulement extérieur avec clapet anti-retour



## Perméabilisation du sous-sol

Pour certaines maisons, il peut être approprié de convertir le sous-sol en une zone non-habitable et d'y laisser pénétrer et circuler les eaux d'inondations. Cela diminue la force de pression que l'eau exerce sur la fondation et minimise les dommages à la structure. Pour ce faire, il faut :

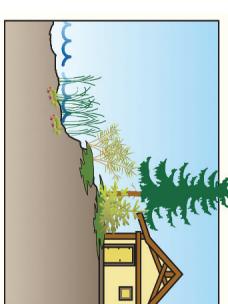
- Aménager des ouvertures au niveau des murs du sous-sol pour laisser pénétrer l'eau au moment de fortes tempêtes.
- Recouvrir les murs intérieurs d'un fini pouvant résister à l'eau et au sel et facilitant le nettoyage.
- N'utilisez l'espace que pour du rangement temporaire (d'objets faciles à relocatez juste avant une tempête).
- Prévoir une pompe pour vider les eaux après chaque inondation. Les évacuer dans le réseau pluvial (jamais dans les égouts car ceci peut augmenter le refoulement).
- Assurer une bonne aération du sous-sol après chaque inondation. Les ouvertures dans les murs peuvent jouer ce rôle. En cas de besoin, prévoir un système de ventilation.



FEMA, Bulletin technique n° (p24/34) http://www.fema.gov/library/viewRecord.do?id=1579

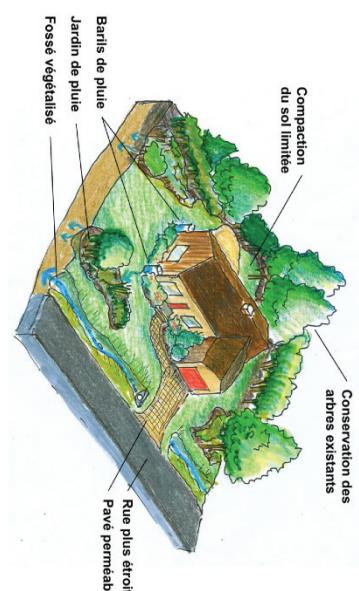
## Aménagement du terrain

Orienter les écoulements d'eau loin de la maison (dans des fossés végétalisés par exemple) et encourager son infiltration dans le sol.



http://www.cotesacotes.org/wp-content/uploads/2012/04/Fiches\_Cotes-a-cotes-Face-aux-risques-cotes.pdf

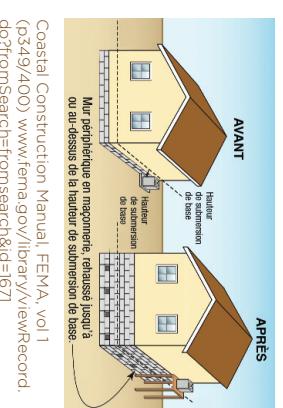
Limiter les surfaces imperméables telles que les surfaces en asphalte (mettre plutôt du pavé uni) et planter de la végétation. Garder une bande de végétation le long des cours d'eau, des marais et des plans d'eau pour absorber le surplus d'eau (pour plus d'information consultez: <http://zonestamps.inzc.umcs.ca>).



## Élévation de la maison

Il y a plusieurs façons possibles de procéder pour éléver un bâtiment, tout dépendant des particularités du site et du bâtiment. Cela nécessite des travaux importants et doit être fait avec l'avise de spécialistes :

- Surélever les murs d'une fondation existante. Dans ce cas, il peut être préférable de rendre le sous-sol perméable.
- Remplacer une fondation traditionnelle par une fondation avec dalle de béton sur remblais de terre.
- Monter la maison sur des pilier ou pilotis. Ces structures résistent mieux qu'une fondation fermée aux forces exercées par l'eau à cause de la réduction de la surface de contact. Les pilotis peuvent avoir une section carrée ou circulaire, être en bois, en béton ou en acier.



Coastal Construction Manual, FEMA, vol 1 (p34/400) www.fema.gov/ibRARY/viewRecord.do?fromSearch&id=1671



Coastal Construction Manual, FEMA, vol 2 (p34/400) www.fema.gov

- N.B: La liste d'actions est loin d'être une liste exhaustive qui s'applique pour toutes les propriétés. Dans la pratique, avant d'entreprendre des grands travaux, il est nécessaire de consulter un spécialiste pour choisir les actions appropriées à chaque propriété.

http://archive.defra.gov.uk/environment/flooding/documents/manage/firs-scope.pdf (p34)

Peu importe l'approche, il faut s'assurer que le premier plancher habitable soit au-dessus du niveau d'inondation.



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMONTON MONCTON SHIPPAGAN  
A L'UNITE DE RECHERCHE UNIVERSITE-COMMUNAUTE  
DE LA BAIE DES COMMUNAUTES DE SHIPPAGAN  
www.edmorton.univmoncton.ca/centres/coci

New  
Nouveau  
Coastal Zone  
Research Institute Inc.

Votre passe en toute sécurité pour l'environnement et au travail

Commission des services régionaux

de la Péninsule acadienne

## Hausse du niveau marin et inondations :

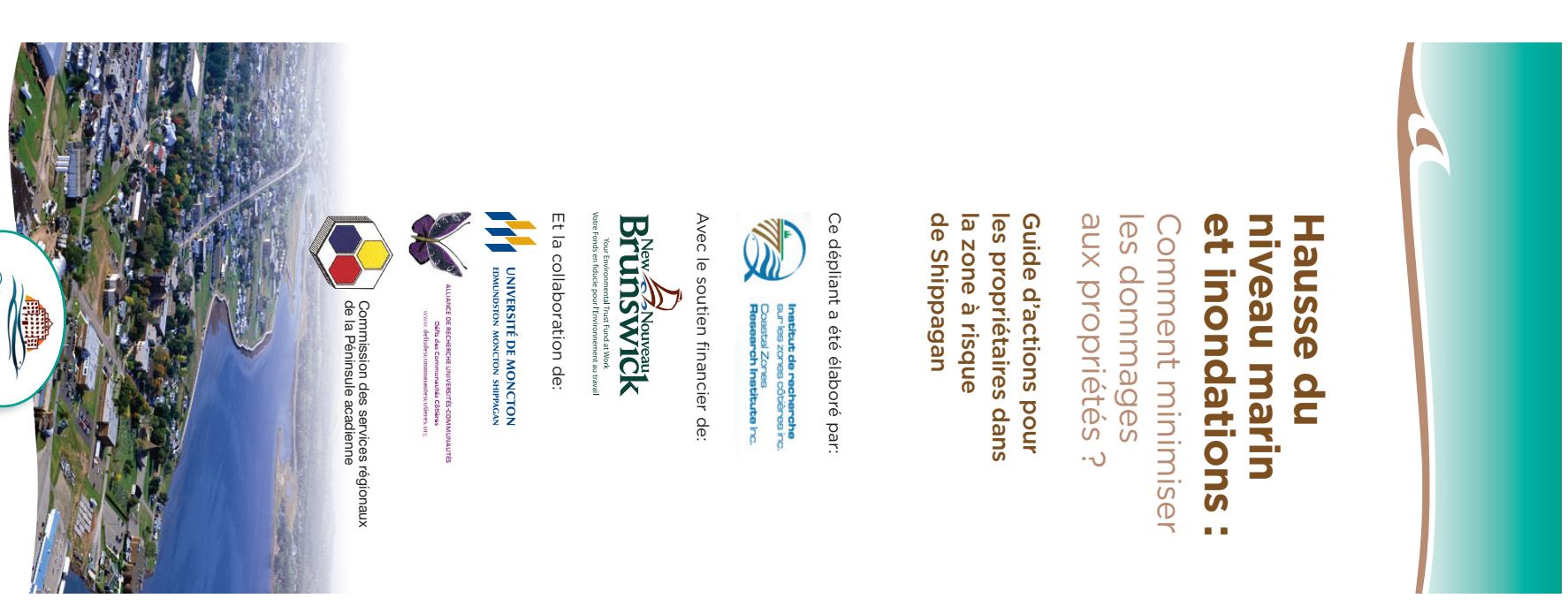
### Comment minimiser les dommages aux propriétés ?

Guide d'actions pour les propriétaires dans la zone à risque de Shippagan

Ce dépliant a été élaboré par:  
Institut de recherche sur les zones côtières inc.  
Coastal Zones Research Institute Inc.

Brussels  
New  
Nouveau  
Coastal Construction Manual, FEMA, vol 2 (p34/400) www.fema.gov

Avec le soutien financier de:  
Et la collaboration de:

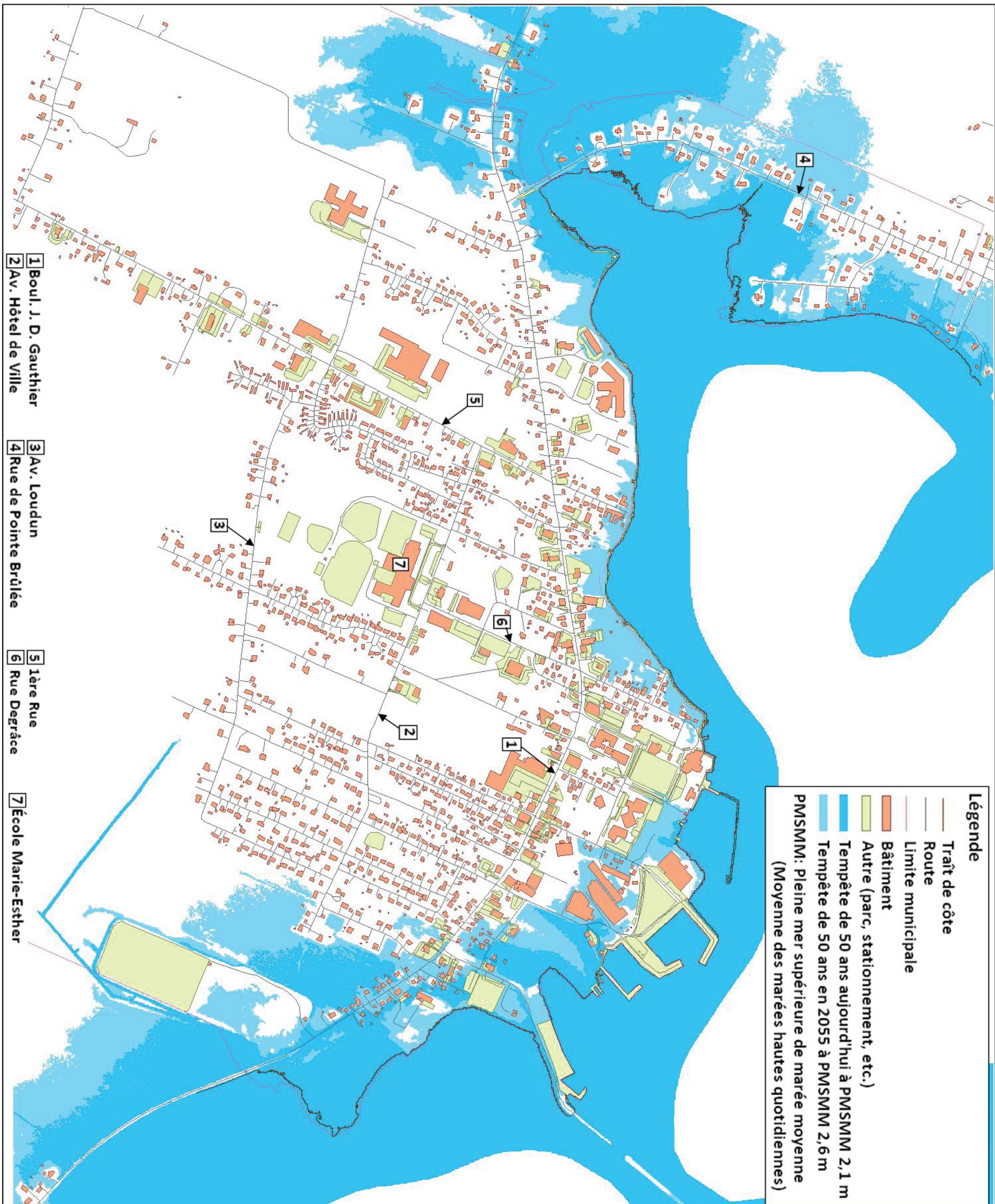


Ville de Shippagan :

tél. : (506) 336-3900

Commission des services régionaux de la PA :

tél. : (506) 727-7979



## Risque d'inondation à Shippagan

## Hausse du niveau marin

Les changements climatiques provoquent une élévation du niveau moyen de la mer à l'échelle de la planète suite à l'expansion des eaux océaniques et l'intensification de la fonte des glaces. Dans notre région, le niveau moyen de la mer a déjà augmenté de 10 cm depuis 1973. Les projections les plus récentes montrent que d'ici 2100, le niveau moyen de la mer sera 1 m plus élevé que le niveau actuel.

## Tempêtes et inondations

Les principales conséquences de la hausse du niveau marin sont une augmentation des inondations et de l'érosion côtières lors des tempêtes. Le territoire côtier à risque d'inondation suite à une tempête sera de plus en plus grand au fur et à mesure que la mer monte.

La carte illustre la différence entre l'inondation qui serait provoquée par une grosse tempête aujourd'hui et la même grosse tempête se produisant en 2055. Le risque d'inondation est grand, car il y a 45% de chances qu'une grosse tempête se produise au moins une fois au cours des 30 prochaines années.

Il est donc important d'adapter nos bâtiments dès maintenant, de manière à ce qu'ils ne soient pas endommagés lorsqu'une inondation surviendra.

## Références

- Aubé, M., Kocyla, B. 2012. Adaptation aux changements climatiques : planification de l'utilisation du territoire à Shippagan, Le Goulet et Bas-Caraquet. Projet ASACCA-Péninsule acadienne. Volet accompagnement des communautés, Institut de recherche sur les zones côtières inc. 60p.

Daigle, R. J. 2011. Sea-level rise estimates for New Brunswick municipalities: Saint John, Sackville, Richibucto, Shippagan, Caraquet, Le Goulet, R. J. Daigle Enviro 18p.

Robichaud, A., Simard, I., Doiron, Chelbi, M. 2011. Infrastructures à risque dans trois municipalités de la Péninsule acadienne. Projet ASACCA-Péninsule acadienne, Université de Moncton, Campus de Shippagan 54p.